

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Studio - Moncton Inc.	Numéro de permis 2019203	Date d'inspection Le 03 mars 2022	
Nom de l'établissement Roche Papier Studio 2		Numéro de téléphone (506) 874-0944	
Adresse 98 Bonaccord St Moncton NB E1C 5L1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mireille Comeau		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	31 mars 2022	
<p>Commentaires : Pour assurer la sécurité des enfants, aucun changement ne peut être effectué au local agréé, sans l'approbation du Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance. Lors de l'inspection de renouvellement l'inspectrice a observé que l'espace agréé pour le permis 2019203 était utilisé par un espace de boulangerie. Aucun enfant ou personnel n'occupaient le local agréé sur ce permis lors de la visite de l'inspecteur. L'exploitant doit réaménager le local pour accueillir des enfants et compléter le processus de demande de changement, envoyé le 24 août 2021 ou envoyer une demande de fermeture pour ce permis dans les plus brefs délais à la Mentor en Assurance de la Qualité. .</p>			
Commentaires généraux			
Les espaces alloués pour ce permis sont utilisés pour une boulangerie. L'inspection de renouvellement n'a pas pu être complété.			

original signé par  
Mireille Comeau

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 mars 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Elki Imbeault

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 mars 2022

\_\_\_\_\_  
Date